

## RIVIERE D'AUDE

### DEMANDE D'AUTORISATION DE PUISAGE POUR IRRIGATION, SUBMERSION OU USAGE INDUSTRIEL

JE SOUSSIGNÉ,

DEMEURANT À

SOLLICITE (1)

DE PUISER DE L'EAU EN RIVIERE D'AUDE POUR L'IRRIGATION DES PARCELLES M'APPARTENANT  
DÉSIGNÉES DANS LE TABLEAU CI-APRÈS ET MARQUÉES SUR L'EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
JOINT À LA PRÉSENTE DEMANDE.

N° DE LA PARCELLE	COMMUNE	SECTION DU PLAN CADASTRAL	SUPERFICIE	NATURE DES CULTURES

LES INSTALLATIONS DE POMPAGE PRÉVUES SONT LES SUIVANTES :

- SITUATION :
- DESCRIPTION - NATURE DES INSTALLATIONS : (2)
  
- DÉBIT MAXIMUM POUVANT ÊTRE POMPÉ À LA SECONDE :
- VOLUME D'EAU REJETÉ EN RIVIERE : (3)
- DESCRIPTION DES OUVRAGES PRÉVUS SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

- 
- (1) L'AUTORISATION - OU LE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION QUI M'A ÉTÉ ACCORDÉE  
PAR L'ARRÊTÉ DU \_\_\_\_\_ ET QUI EXPIRE LE \_\_\_\_\_
- (2) EN CAS DE GROUPES MOTO-POMPE, PRÉCISER, LA MARQUE, LA PUISSANCE, LA NATURE DU  
CARBURANT OU LE VOLTAGE S'IL S'AGIT D'UN MOTO-POMPE ÉLECTRIQUE.  
EN CAS D'UTILISATION D'UNE TURBINE HYDRAULIQUE, PRÉCISER LA CHUTE ET LE DÉBIT  
MAXIMUM DÉRIVÉ UTILISÉ POUR ACTIONNER LA TURBINE.
- (3) PRÉCISER LE POURCENTAGE OU LE VOLUME ANNUEL.

CETTE INSTALLATION SERA UTILISÉE PENDANT LES PÉRIODES CI-APRÈS :

JE M'ENGAGE À INSTALLER À LA PREMIÈRE RÉQUISITION DE L'ADMINISTRATION, TOUS INSTRUMENTS ET APPAREILS DE MESURE PERMETTANT DE CONTRÔLER LES DÉBITS INSTANTANÉS AINSI QUE LES VOLUMES TOTAUX PRÉLEVÉS DANS LA RIVIÈRE.

À ME CONFORMER À TOUTES LES PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR L'ADMINISTRATION DANS L'INTÉRÊT DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE, DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE OU DANS LE CADRE D'UNE RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE DES PRISES D'EAU DE LA RIVIÈRE D'AUDE POUVANT ENTRAÎNER LA MODIFICATION, LA RÉDUCTION ET MÊME LA SUPPRESSION TEMPORAIRE OU DÉFINITIVE DES DROITS QUI ME SERONT CONFÉRÉS PAR L'AUTORISATION QUE JE SOLLICITE, SANS POUVOIR PRÉTENDRE DEMANDER AUCUNE JUSTIFICATION NI RÉCLAMER AUCUNE INDEMNITÉ.

FAIT À

LE

SIGNATURE :